

LE 16 NOVEMBRE À BORDEAUX

PALAIS DES CONGRÈS DE BORDEAUX
AVENUE JEAN GABRIEL DOMERGUE - 33 300 BORDEAUX

Programme
JOURNÉE TECHNIQUE RÉGIONALE
16/11 À BORDEAUX

9H30

→ 17H

Accès & Transports

AVION

AÉROPORT BORDEAUX - MÉRIGNAC

Navette bus vers le centre ville puis tram ligne C
Station de taxis à l'arrivée

TRAIN

GARE SAINT-JEAN

Transports en commun : tram 40 min

VOITURE

PÉRIPHÉRIQUE A10 PARIS → BORDEAUX

Sortie Bordeaux-Lac / Parc des Expositions
direction Bordeaux-Lac, sortie Rocade 4, 4A et 4B
PARKING GRATUIT

TRAMWAY

LIGNE C,

ARRÊT PALAIS DES CONGRÈS

Desserte directe du tramway depuis
la Gare St Jean de Bordeaux, le centre-ville
et l'ensemble de la Métropole.

BUS

BUS COROL 32

ARRÊT PALAIS DES CONGRÈS

*Prochaines
dates
en région*

30/11/17 À PARIS

25/01/18 À RENNES

08/02/18 À CAEN

Vous avez des questions ?

Contactez-nous !



ADEME - Jeanne TILLY - 02 41 20 42 30
www.tarification-incitative.ademe.fr



**POURQUOI et COMMENT
LA METTRE EN ŒUVRE
SUR VOTRE TERRITOIRE**

Ceux qui le font vous disent tout !



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

LA TARIFICATION INCITATIVE SUR VOTRE TERRITOIRE

Présentation

La mise en œuvre de la Tarification Incitative pour le financement du service public de prévention et de gestion des déchets est une des priorités d'actions du fonds déchets de l'ADEME.

Des objectifs de déploiement à 15 millions d'habitants en 2020 puis 25 millions en 2025 sont fixés dans la Loi de Transition Energétique pour une Croissance Verte. De plus, compte-tenu des changements de comportements induits pour sa mise en place, elle est un des principaux leviers d'atteinte des objectifs de réduction des déchets ménagers et assimilés et d'amélioration de la valorisation fixés par cette même loi. En effet, son instauration permet de réduire les déchets résiduels collectés, améliorer la valorisation et maîtriser voire baisser le coût du service dans le cadre d'une démarche d'optimisation globale.

Le développement actuel de la Tarification Incitative est très hétérogène sur le territoire national avec des régions très avancées et des régions sans aucune collectivité en financement incitatif effectif.

L'objectif de ces journées est de mobiliser les collectivités à l'échelle d'une région pour engager des études préalables et/ou la mise en œuvre effective d'un mode de financement incitatif du service public de prévention et de gestion des déchets.

Pour ce faire, la tarification incitative sera présentée par le biais de retours d'expérience - aussi proches du territoire que possible - mis en perspective au regard des résultats d'études nationales ou régionales.

Déroulé de la journée

8H30 → 9H30

ACCUEIL & CAFÉ DE BIENVENUE

9H30 → 9H40

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Rappel des enjeux nationaux et régionaux.

Lionel Poitevin, Directeur Régional, ADEME Nouvelle-Aquitaine

Nicolas Thierry, Vice-Président à l'environnement et à la biodiversité, conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

9H45 → 10H30

ÉTAT DES LIEUX NATIONAL ET RÉGIONAL DE LA TARIFICATION INCITATIVE

Le financement du service déchets, incitatif ou non, s'inscrit dans un cadre réglementaire précis.

La réforme de l'intercommunalité nécessite l'harmonisation des pratiques à l'échelle des nouveaux périmètres. Les conseils régionaux doivent également prendre en compte cet outil dans le cadre de l'élaboration des plans de prévention et de gestion des déchets.

Coûts et déploiement de la tarification incitative.

Le financement du service ne peut pas être envisagé sans en connaître le coût. L'ADEME encourage les collectivités à s'inscrire dans une démarche individuelle de connaissance des coûts du service déchets et réalise des exploitations nationale et régionale de ces données. L'Agence suit également la mise en œuvre de la tarification incitative dans les territoires.

Bernard Geoffroy, Administrateur des finances publiques, Direction Régionale des Finances Publiques

Laurent Jarry, Animatrice de secteur, ADEME Nouvelle-Aquitaine

10H30 → 11H30

LA TARIFICATION INCITATIVE, MOTEUR D'UN NOUVEAU PROJET DE SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

La tarification incitative n'est pas une fin en soi. Sa mise en place doit être envisagée dans le cadre d'un projet global d'optimisation et de modernisation du service public de prévention et de gestion des déchets. Quels sont les objectifs de la mise en œuvre d'une TI ? Quels sont les résultats atteints ?

Christian Guignet, Président, Communauté de Communes du Bassin de Marennes

Frédéric Thiebaut, responsable de pôle, Communauté de Communes du Bassin de Marennes

Yves Laporte, Président, Sirtom de Brive

Philippe Delpeuch, Directeur, Sirtom de Brive

11H30 → 12H30

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET TERRITORIAL DE TARIFICATION INCITATIVE ?

La mise en œuvre d'une tarification incitative est un projet qui s'inscrit dans la durée : de l'étude préalable à la facturation effective, de nombreuses actions intermédiaires jalonnent ce parcours. Quels sont les pré-requis à un tel projet ? Quelles sont les actions indispensables à mener ?

Michel Pannetier, Vice-Président, Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Nathalie Bucher-Sourisseau, Responsable du service gestion des déchets, Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Dominique Carrere, Directeur Général des Services, Syndicat Bil Ta Garbi

13H30 → 16H

ATELIER PARTICIPATIF
« Comment mobiliser les acteurs de mon territoire pour mettre en place la tarification incitative ? »

Cet atelier est construit sur la base de contributions et d'expériences que nous avons sélectionnées pour vous. À partir d'interventions, nous vous proposerons des moments d'échanges et de production afin de mieux intégrer les enjeux de ces sujets qui vous intéressent et entendre des propositions d'actions engageantes et innovantes. Une expérience inédite où vous serez à la fois à l'écoute et contributeur pour faire progresser vos convictions et vos engagements sur les territoires.

Sylvain Marty,

Directeur, Syndicat Départemental des déchets de la Dordogne (SMD3)

Vincent Fortineau,
Directeur, Evolis 23

Alexandra Gentric,

Animatrice de secteur, Service mobilisation et valorisation des déchets, ADEME

16H → 16H15

LES PERSPECTIVES SUR VOTRE TERRITOIRE

ADEME Nouvelle-Aquitaine

16H15 → 16H30

REGARDS DE TROIS TÉMOINS SUR LA JOURNÉE

16H30 → 16H45

CONCLUSION DE LA JOURNÉE

ADEME Nouvelle-Aquitaine

